
MATHÉMATIQUES

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

*

CONTENU

Tant dans son contenu que dans sa difficulté, l'enseignement de spécialité mathématiques est très proche de l'ancien programme de première scientifique. Il approfondit les notions de résolution d'équations, d'étude de fonctions et accorde une large place aux probabilités ainsi qu'à la géométrie. Le niveau d'abstraction est plus marqué que les années précédentes avec une attention toute particulière portée sur la rigueur des énoncés et des raisonnements logiques.

ORIENTATION

La spécialité mathématiques est systématiquement recommandée pour qui souhaite s'orienter vers un cursus post-bac en classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieur et de commerce, en IUT ou en fac de sciences et de commerce. Les débouchés sont nombreuses : ingénieur ou technicien en mécanique / aéronautique / télécoms / finance / informatique / électronique, architecte, chercheur, professionnel du sport, marketing, commercial, etc.

VOLUME HORAIRE

Comme tout enseignement de spécialité, le volume horaire est de 4h hebdomadaire. En terminale celui-ci passe à 6h avec la possibilité de prendre l'enseignement optionnel *Mathématiques expertes* de 3h, notamment pour les élèves souhaitant s'orienter vers une classe préparatoire aux grandes écoles

PROFIL

Les élèves comptant s'orienter vers cette spécialité doivent avoir une certaine aisance en mathématiques. Capables de comprendre facilement et d'exploiter pertinemment toute nouvelle notion mathématique, ils font preuve de rigueur dans leurs démarches scientifiques et savent s'investir sérieusement dans une matière.

ALTERNATIVES

L'enseignement scientifique dispensé dans le cadre du tronc commun de première fait appel *a minima* aux mathématiques. Pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques mais qui souhaiteraient consolider leurs acquis afin d'intégrer des écoles ou des formations qui

nécessitent une culture mathématique (économie par exemple), l'option *Mathématiques complémentaires* est disponible en terminale, à raison de 3h par semaine.